

**LISTE DES DELIBERATIONS
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 février 2025**

Le 25 février deux mil vingt-cinq, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : ADAM Céline, BRANDEAU Paulette CAMARA Angélique, BAUDRY Erick, CHANTREAU Michel, GARAULT Jean-Pierre, STANGALINI Nathalie, VEILLON Claude, P.JUMEAU.

Absents excusés : JAMBON Sandra (pouvoir Jean-Pierre GARAULT) SCHANEN Eric (pouvoir Nathalie STANGALINI).

Absente : MERCIER Aurélie

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GARAULT

Date de convocation : 18 Février 2025

Date d'affichage à la mairie : 28 Février 2025

Et publication sur le site internet

Le quorum est atteint. 13 conseillers municipaux en exercice, 10 membres présents.

Toutes les décisions ont été validées par scrutin ordinaire et le résultat du vote est indiqué ci-dessous.

En début de séance, Madame la maire sollicite l'assemblée pour rajouter un sujet à l'ordre du jour, il s'agit de modifier une délibération prise en novembre 2024 relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget. Le conseil valide ce nouveau point.

N° DELIBERATION	SUJET	Résultat du vote
	Nomination d'un secrétaire de séance : Jean-Pierre GARAULT	Pour unanimité
	Adoption du compte rendu du 28 janvier 2025	Pour unanimité
2025-02-01	Dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025 <i>(annule et remplace la délibération du 26/11/2024)</i>	Pour unanimité
2025-02-02	Vote du compte financier unique	Pour 11 La Maire ne participe pas
2025-02-03	Affectation du résultat de fonctionnement 2024	Pour unanimité
2025-02-04	Modification cadastrale – intégration parcelle ZO 0060 dans le domaine public routier	Pour unanimité
2025-02-05	Audit énergétique SIEDS – convention de participation financière	Pour unanimité
2025-02-06	Mandat au CDG79 pour mise en concurrence de contrats collectif prévoyance et santé	Pour unanimité
2025-02-07	Adhésion au réseau et à la plateforme collaborative – plan d'actions secrétaire de mairie	Pour unanimité
2025-02-08	Convention de formation et assistance du personnel pour un site informatique	Pour unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande.

Fait le 26 Février 2025
La Maire,
Angélique CAMARA


